

Investissements socialement responsables (ISR) : règles et développement

Contextualiser la gestion ISR à son environnement et structurer son approche

PUBLIC

Gérants – Analystes en société de gestion – Juristes (société de gestion) – Fonctions supports en Société de gestion : back et middle office, juridique, fonction IT – Managers et collaborateurs de la fonction conformité – CIF – CGP – Collaborateurs SSII en inter contrat

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances et expériences sur le sujet

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Code
1614

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 318 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire le processus de gestion et les normes ISR
- Intégrer et développer la démarche ISR en gestion
- Résumer la législation française et européenne sur l'ISR et les obligations imposées par les codes de transparence

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Définitions et terminologie

- ESG ou ISR ?
- Les principaux acteurs
- Le GIEC et les COP
- Le bilan carbone des entreprises (Scope 1 à 3)

Connaître les législations RSE/ISR en France et en Europe

- Définition de l'ISR en France
- Premières obligations légales et réglementaires pour les entreprises en France (NRE, Grenelle 2)
- Premières obligations légales et réglementaires pour les gestionnaires d'actifs en France (Grenelle 2)
- Article 29 de la loi française sur la transition énergétique pour la croissance verte

La réglementation européenne

- La taxonomie
- La SFDR
- La CSDR
- L'imbrication de toutes ces réglementations les unes avec les autres
- Les spécificités françaises avec l'intervention de l'AMF

Les rapports extra financiers et leurs constructions

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

réglementaires

- Qui est impacté ?
- Comment les entreprises sont-elles impactées ?
- Quelles mises en place ?
- Le FIR
- Les classements de la SFDR au sein de l'ISR
- Art 6-8-9 et polémiques
- Le label ISR et ses nouveautés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 22 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

A DISTANCE

- 22 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

